

## **Jean-Pierre Morand succède à Jean Wenger à la Présidence du Conseil d'administration**

**L'assemblée générale Cautionnement romand s'est tenue le 21 juin 2024 à Zermatt en présence de nombreux acteurs du monde économique, entrepreneurial et politique. Elle a été placée sous le signe du changement à la présidence, Jean Wenger ayant terminé son dernier mandat après 12 années à la tête de la coopérative.**

A la tête de Cautionnement romand depuis 2012, nommé vice-Président en 2007, Jean Wenger a largement contribué au succès de Cautionnement romand. Sous sa présidence, la coopérative a connu un développement conséquent de ses activités.

Le Conseil d'administration et l'ensemble de la Direction ont tenu à remercier vivement Jean Wenger pour son engagement sans réserve et son importante contribution à la réussite de Cautionnement romand ces dernières années. Ils se réjouissent de pouvoir continuer à compter sur son expérience et ses compétences vu qu'il conserve la casquette de Président de Bürgschafts-Support AG, société qui développe, met à disposition, implémente et exploite des applications et plateformes informatiques en faveur des trois organisations suisses de cautionnement et du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO.

Jean Wenger a été remercié et acclamé par l'auditoire, qui comprenait un joli parterre d'invités incluant la secrétaire d'Etat Helene Budliger Artieda, l'ambassadeur Eric Jakob, le conseiller d'Etat Frédéric Favre, la Présidente du Grand Conseil Muriel Favre-Torelloz, plusieurs directeurs généraux de banques et un grand nombre d'importantes personnalités. Le vice-Président Reto Julmy a relevé et loué, dans un éloge, les réalisations importantes de Jean Wenger.

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'administration a désigné M. Jean-Pierre Morand comme nouveau Président pour succéder à M. Jean Wenger. Membre du Conseil depuis 2016, Jean-Pierre Morand possède une large expérience professionnelle, d'excellentes compétences stratégiques et une bonne connaissance du tissu économique romand. Personnalité appréciée issue d'une famille d'entrepreneurs bien connus à Martigny, Jean-Pierre Morand a étudié le droit à l'Université de St-Gall puis a obtenu son brevet d'avocat en 1986 à Genève. Il est associé de l'Étude Kellerhals Carrard et spécialisé en droit commercial et des sociétés ainsi qu'en droit du sport. Il a exercé également plusieurs mandats de Conseil d'administration au sein de diverses sociétés suisses et a notamment présidé celui de TELEVERBIER S.A. et du CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA, antenne valaisanne de Cautionnement romand.

Le Conseil d'administration a également confirmé M. Reto Julmy dans ses fonctions de vice-Président. Nul doute que Cautionnement romand continue à être en de bonnes mains, une petite coopérative mais d'importance nationale et qui a un rôle important dans le développement et la transmission des PME en Suisse romande.

Contacts :

Jean-Pierre Morand, Président, 079 417 61 18

Reto Julmy, vice-Président, 079 647 02 47

Christian Wenger, Directeur, 079 382 69 56

Zermatt, le 21 juin 2024

**Cautionnement romand a pour mission de faciliter l'accès aux emprunts bancaires pour les PME en se portant caution solidaire en faveur d'une banque pour un crédit d'au maximum CHF 1 million ouvert par une entreprise ou un entrepreneur dans les Cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.**

**En tant que partenaire complémentaire aux établissements bancaires, la Coopérative aide à compenser l'écart entre les besoins de financement des PME et les réponses que les banques sont en mesure de leur apporter. En cas de défaillance, elle rembourse la banque et assume 35% de la perte, le solde est pris en charge par la Confédération. Partenaire du programme des crédits COVID-19.**